

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION EN AFRIQUE RAPPORT

GHANA



LONDA

Rapport 2022 sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Publié par Paradigm Initiative
374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria
Email: media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org

Publié en avril 2023

Rapport produit par Paradigm Initiative
Conception et mise en page par Kenneth Oyeniyi

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme à condition que les éditeurs en soient dûment crédités et que le travail soit présenté sans aucune distorsion.

Copyright © 2023 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

ISBN: ISBN: 978-978-797-8980-8



Ghana

► Résumé exécutif

L'espace numérique du Ghana continue de se développer de manière significative. Les améliorations constantes des infrastructures ont permis d'améliorer l'accès à l'internet et sa qualité. Plus de la moitié de la population a accès à l'internet. Toutefois, il est inquiétant de constater que la liberté de la presse se détériore dans le pays et que le fossé entre les sexes persiste. Malgré les efforts du gouvernement ghanéen pour démontrer sa volonté de travailler dans le secteur des télécommunications et d'atteindre l'objectif de la transformation numérique, certaines de ses activités ont engendré davantage de problèmes et de malaise au sein de la population. Plusieurs problèmes ont été identifiés dans le cadre existant de la gouvernance des données.

La Ghana Card, qui est désormais la principale méthode d'identification de tous les citoyens, suscite des inquiétudes quant au respect de la vie privée. Certains citoyens craignent que le gouvernement ne suive leurs activités. En outre, la promulgation du projet de loi sur les taxes électroniques a provoqué des retraits d'argent en panique de la part des titulaires de comptes d'argent mobile. Les utilisateurs ont modifié leurs pratiques de transfert d'argent à la suite de la réforme, revenant plus fréquemment à des méthodes conventionnelles, antérieures aux services financiers numériques, comme l'argent liquide. Le passage à l'argent liquide suscite des inquiétudes quant à l'augmentation de la criminalité et des comportements agressifs, notamment dans l'économie informelle.

Des approches plus ciblées devraient être adoptées pour garantir la parité hommes-femmes en matière de droits numériques. Pour apaiser les tensions au sein de la population, qui craint que ses activités en ligne ne soient suivies, il convient de renforcer la sensibilisation et l'éducation à la sécurité numérique. Les réglementations existantes en matière de gouvernance des données doivent faire l'objet d'un examen approfondi et les problèmes identifiés doivent être résolus afin de garantir l'efficacité de ces réglementations. Le cadre juridique doit être aligné sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et les institutions chargées de la mise en œuvre, y compris le pouvoir judiciaire, doivent être autorisées à fonctionner de manière indépendante. Il convient également de réaliser des analyses plus critiques des impacts de l'identification numérique dans les pays du Sud, ainsi que des acteurs impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre.



Introduction

Anciennement connu sous le nom de Côte-de-l'Or, le Ghana a été la première nation subsaharienne à obtenir son indépendance du régime colonial en 1957. Deuxième pays le plus peuplé et deuxième économie d'Afrique de l'Ouest, le pays exerce une influence considérable sur les affaires sociopolitiques et économiques de la région. Depuis 1992, aucun coup d'État n'a eu lieu, ce qui en fait l'une des démocraties les plus stables d'Afrique. Le pays a organisé avec succès huit élections générales¹. Autrefois classé parmi les trois premiers pays d'Afrique en matière de liberté d'expression et de liberté de la presse, la détérioration de la liberté de la presse dans le pays est préoccupante.

La pandémie de COVID-19, l'arrêt de l'activité qui s'en est suivi en mars 2020 et une baisse spectaculaire des exportations de produits de base ont eu un impact négatif sur le fort développement du Ghana (7 % par an en 2017-19). La croissance s'est redressée à 5,4 pour cent en 2021 après avoir chuté à 0,5 pour cent en 2020. L'économie ghanéenne a connu une croissance de 3,3 pour cent, en glissement annuel (glissement annuel), au premier trimestre 2022, contre 3,6 pour cent sur la même période en 2021. La croissance non pétrolière a considérablement ralenti (de 5,3 à 3,7 pour cent). Les autorités ont entamé des discussions avec le FMI sur un éventuel programme en juillet 2022. Le taux d'inflation du Ghana a augmenté pour atteindre 31,7 % en glissement annuel (un record sur 18 ans) en juillet 2022. L'impact de la flambée des prix mondiaux des produits de base (le Ghana importe 40 % de ses engrais de Russie) a été aggravé par la dépréciation du cedi.² Dans sa lutte pour retrouver la stabilité économique, le gouvernement ghanéen a déployé un programme de restructuration de la dette.³

Le gouvernement et les organisations de la société civile continuent de travailler pour faire progresser les droits et l'inclusion numériques au Ghana, en veillant à ce que les meilleures pratiques soient adoptées dans les politiques et la législation. Ce rapport analyse l'état des droits numériques et de l'inclusion au Ghana en examinant le statut de la liberté de l'internet du pays, les politiques et la législation en matière de gouvernance des données, l'utilisation du Fonds pour le service universel et les développements en matière de TIC et de technologies émergentes.

¹ Ghana Investment Promotion Centre «Ghana's ICT and Fintech Sector Report. GIPC' (2022) <https://gipc.gov.gh/wp-content/uploads/2022/12/Ghanas-ICT-and-Fintech-Sector-Report.pdf> (consulté le 17 décembre 2022).

² Banque mondiale «Ghana Overview : Development news, research, data' (2022) <https://www.worldbank.org/en/country/ghana/overview> (consulté le 17 décembre 2022).

³ Bloomberg « Ghana to Swap Local Debt for New Bonds in Restructuring Deal « (2022) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-12-04/ghana-to-exchange-local-debt-for-new-bonds-in-restructuring-deal?leadSource=verify%20wal> (consulté le 17 décembre 2022).

Analyse par Pays

LIBERTÉ DE L'INTERNET

ACCÈS À L'INTERNET ET PERTURBATIONS

La Banque mondiale a approuvé l'octroi de 200 millions de dollars en 2022 pour contribuer aux efforts du gouvernement ghanéen en matière de numérisation et pour étendre la disponibilité de l'internet à l'ensemble du pays. Cette initiative encouragera l'inclusion numérique et réduira la fracture numérique dans le pays.⁴

L'adoption en 2004 de la politique des TIC pour un développement accéléré (ICT4AD)⁵ a constitué une avancée majeure pour l'accès à Internet au Ghana.⁶ Plus de 840 kilomètres de câbles en fibre optique ont été posés à Accra, Tema et Kumasi, trois villes qui abritent à elles trois plus de la moitié de la population ghanéenne, dans le cadre du projet CSquared de Google.⁷ Grâce à l'amélioration constante des infrastructures, l'accès à l'internet et sa qualité se sont améliorés au Ghana. Selon le rapport «Digital in 2022» de DataReportal, le taux de pénétration de l'internet dans le pays est passé de 50 % à 53 % en janvier 2022.⁸ Cela indique une augmentation de 3 % en l'espace d'un an.

Les internautes ghanéens ont accès à des vitesses de 22,23 Mbps pour les téléchargements et de 12,66 Mbps pour les envois en moyenne, comme l'indiquent les données de Broadband Checker.⁹ Des données récentes indiquent que le Ghana a fait des progrès significatifs pour combler l'écart entre les sexes en matière d'accès à l'internet, avec un écart de 5,8%.¹⁰ Cependant, plusieurs facteurs empêchent encore les femmes d'utiliser et/ou de rester connectées. Parmi les difficultés

importantes qui empêchent de nombreuses femmes d'accéder à l'internet et de l'utiliser, citons le manque de fiabilité du service internet, l'augmentation du coût des données en raison de l'inflation et de l'augmentation des taxes,¹¹ le manque de compétences numériques et les problèmes de sécurité en ligne.¹²

Les perturbations de l'internet sont rares au Ghana. Cependant, l'accès de certains habitants à l'internet a été entravé par des coupures planifiées dues à des délestages.¹³ Dans les zones rurales, l'infrastructure internet fait généralement défaut. Le Ghana Investment Fund for Electronic Communications, qui reçoit des fonds des fournisseurs de services autorisés, vise à combler le fossé de la connectivité internet entre les zones urbaines et rurales.¹⁴ Pour les personnes handicapées, l'internet mobile peut changer leur vie en leur permettant de répondre à une série de besoins de manière indépendante. Cependant, malgré les avantages qu'il présente, les personnes handicapées sont moins susceptibles de posséder un téléphone mobile, de connaître l'internet et d'y avoir accès. Selon un rapport de la Global System for Mobile Association (GSMA), seuls 16 % des personnes handicapées utilisent l'internet mobile, contre 61 % des utilisateurs non handicapés.¹⁵

En 2020, MTN a été désigné comme un acteur important du marché par l'Autorité nationale des communications (NCA), car sa part de marché dépassait la limite légale alors que celle de ses concurrents restait loin derrière. Il s'agissait d'une mesure mise en place pour permettre aux rivaux de mieux concurrencer l'opérateur. En

⁴ Ghana Investment Promotion Centre «Ghana's ICT and Fintech Sector Report. GIPC» (2022) <https://gipc.gov.gh/wp-content/uploads/2022/12/Ghanas-ICT-and-Fintech-Sector-Report.pdf> (consulté le 17 décembre 2022).

⁵ NITA «xxxX» (2003) <https://nita.gov.gh/theevooc/2017/12/Ghana-ICT4AD-Policy.pdf> (consulté le 17 décembre 2022).

⁶ DW « Despite Ghana's commitment to Internet expansion, problems persist » (2018) <https://akademie.dw.com/en/despite-ghanas-commitment-to-internet-expansion-problems-persist/a-46508524> (consulté le 17 décembre 2022).

⁷ Freedom House « Ghana : Freedom on the Net 2021 Country Report » (n.d.) <https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-net/2021> (consulté le 9 décembre 2022).

⁸ DataReportal « Digital 2022 : Ghana » (2022) <https://datareportal.com/reports/digital-2022-ghana> (consulté le 14 décembre 2022).

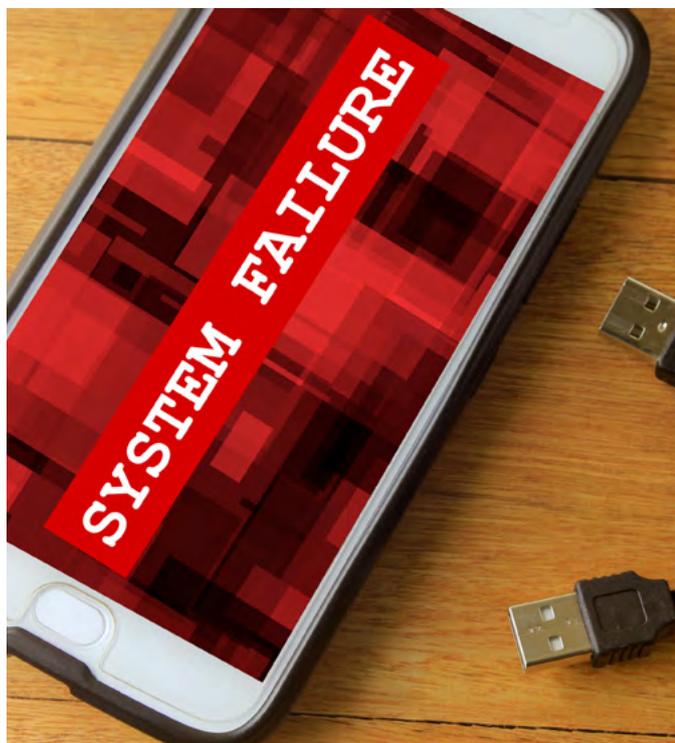
⁹ Broadband Speed Checker « ISPs in Ghana » (2022) <https://www.broadbandspeedchecker.co.uk/isp-directory/Ghana.html> (consulté le 14 décembre 2022).

¹⁰ Fondation World Wide Web « Women's Rights Online » (2020) <http://webfoundation.org/docs/2020/10/Womens-Rights-Online-Report-1.pdf> (consulté le 19 décembre 2022).

¹¹ Yen.com « MTN Ghana Announces Plans To Increase Internet Data Costs From Monday, November 14' (2022) <https://yen.com.gh/business-economy/economy/221838-mtn-announces-increase-internet-data-prices-monday-november-14/> (consulté le 14 décembre 2022).

¹² Media Foundation For West Africa « Advocacy paper - women's rights online in Ghana » (2021) <https://www.mfwa.org/publication/advocacy-paper-womens-rights-online-in-ghana/> (consulté le 19 décembre 2022).

juillet 2008, Vodafone a acquis la majorité des parts de l'entreprise publique Ghana Telecom, le gouvernement conservant une participation de 30 %. Après que les entreprises mères d'AirtelTigo ont quitté le marché en avril 2021, le gouvernement



a racheté la totalité des parts de l'opérateur, qui comptait alors 5,1 millions d'abonnés.¹⁶ À long terme, cette acquisition pourrait améliorer la capacité du gouvernement à gérer le flux et l'accès à l'information.¹⁷

Le Parlement a approuvé une nouvelle taxe sur les transactions électroniques, qui est entrée en vigueur le 1er mai 2012. Le projet de loi d'habilitation, communément appelé «e-levy», introduit une taxe de 1,5 % sur les transferts de fonds électroniques.¹⁸ L'objectif du projet de loi est d'améliorer les recettes fiscales en exploitant les services financiers numériques (SFN), qui connaissent une croissance rapide. Cependant, dès l'entrée en vigueur de la taxe, les utilisateurs ont paniqué et ont commencé à retirer systématiquement de l'argent de leurs comptes d'argent mobile.

D'autres ont modifié leurs pratiques de transfert d'argent à la suite de la réforme, revenant plus fréquemment aux méthodes conventionnelles, antérieures aux DFS, comme l'argent liquide. Le passage à l'argent liquide suscite des inquiétudes quant à l'augmentation de la criminalité et des comportements agressifs, notamment dans l'économie informelle. L'introduction de la taxe électronique a également entraîné un déclin de l'utilisation des services de monnaie mobile par les consommateurs et les vendeurs. Les agents de monnaie mobile ont beaucoup souffert de ce déclin. Le coût global de la vie a également augmenté, car un grand nombre d'utilisateurs continuent de dépendre de l'argent mobile pour leurs achats quotidiens et pour payer des services essentiels tels que la santé et l'éducation.¹⁹

À travers ses projets et ses initiatives, le gouvernement s'est efforcé de démontrer sa volonté de travailler dans le secteur des télécommunications et d'atteindre l'objectif de la transformation numérique. Cependant, certaines des actions du gouvernement créent des problèmes supplémentaires et une panique parmi les citoyens.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LIBERTÉ DES MÉDIAS

Il est inquiétant de constater que la liberté de la presse au Ghana se détériore. Le rapport trimestriel régional sur la liberté d'expression (FOE) de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) indique que le Ghana est devenu le pays le plus répressif d'Afrique de l'Ouest au cours du premier trimestre 2022 en enregistrant 11 violations.²⁰ Il a devancé la Guinée-Bissau et le Nigeria, où 5 violations ont été enregistrées chacun. Dans un récent discours prononcé par Virginia E. Palmer lors de la remise des prix d'excellence des médias d'Afrique de l'Ouest en octobre 2022, elle a déclaré : «En 2022, le Ghana a perdu 30 places dans le classement mondial de la liberté de la presse pour se retrouver au 60e rang.

C'est une chute importante et préoccupante pour un pays qui est considéré comme une lueur d'espoir dans la région.»²¹ Il a été largement rapporté que certains internautes ghanéens s'abstiennent

¹³ Graphic Online «ECG releases 8-day 'dumsor' timetable for Accra' (2021) <https://www.graphic.com.gh/news/general-news/ecg-releases-dumsor-timetable-for-may-2021.html> (consulté le 14 décembre 2022).

¹⁴ Myjoyonline.com «GIFEC fournit aux communautés mal desservies un réseau de téléphonie mobile en investissant 200 millions de dollars» (2022) <https://www.myjoyonline.com/gifec-provides-underserved-communities-with-mobile-telephony-network-as-it-invests-200m/> (consulté le 14 décembre 2022).

¹⁵ GSMA «Closing the Mobile Disability Gap in Ghana» (2022) <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2022/04/Closing-the-mobile-disability-gap-in-Ghana.pdf> (consulté le 14 décembre 2022).

¹⁶ Graphic Online «Ghana govt signs agreement with AirtelTigo for transfer of ownership» (2021) <https://www.graphic.com.gh/business/business-news/ghana-govt-signs-agreement-with-airteltigo-for-transfer-of-ownership.html> (consulté le 9 décembre 2022).

¹⁷ Freedom House «Ghana : Freedom on the Net 2021 Country Report» (n.d.) <https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-net/2021> (consulté le 9 décembre 2022).

¹⁸ BBC «Ghana's e-levy adds 1.5% tax to electronic payments» (2022) <https://www.bbc.com/news/world-africa-61248366> (consulté le 17 décembre 2022).

d'exprimer leurs idées en ligne par crainte d'être agressés par des trolls ou des partisans de dirigeants politiques influents.²² Certains journalistes appréhendent leurs empreintes numériques en raison des abus perpétrés à leur rencontre par le personnel de sécurité, les opposants politiques et les membres du public. Beaucoup préfèrent conserver l'anonymat sur Internet pour éviter les confrontations physiques hors ligne ou en ligne.²³

Il existe également un manque de confiance dans le système judiciaire. Plusieurs attaques contre des journalistes n'ont fait l'objet d'aucune enquête ou sont restées impunies, y compris des attaques contre des plateformes médiatiques traditionnelles, des journalistes en ligne, des blogueurs et d'autres fournisseurs de contenu



numérique qui ne s'identifient pas comme journalistes ou blogueurs.²⁴ Douze juges de la Haute Cour et vingt-deux juges de tribunaux de moindre importance ont été impliqués dans un scandale de corruption en octobre 2015, ce qui a entraîné une baisse générale de la confiance du public dans le système judiciaire.²⁵

En outre, certaines propositions de loi pourraient entraîner une atteinte à la liberté d'expression des citoyens en ligne. Par exemple, selon une proposition de loi, Promotion of Proper Human Sexual Rights and Ghanaian Family Values, introduite en 2021, les propriétaires de sites web et de FAI seraient tenus responsables de l'hébergement de tout contenu relatif ou promouvant les droits des LGBT+, à moins qu'ils ne puissent démontrer qu'ils ont pris des précautions raisonnables pour empêcher les utilisateurs de télécharger ce contenu.²⁶ Cette loi permet de restreindre le contenu en ligne qui promeut ou est lié aux droits des personnes LGBT.

En outre, il existe des règlements qui donnent au gouvernement le pouvoir de filtrer et de restreindre le contenu. L'article 94 de la loi sur les transactions électroniques prévoit que les fournisseurs de services sont tenus de supprimer les contenus illégaux lorsqu'ils en sont informés. La loi ne contient aucune disposition concernant la notification aux utilisateurs ou les voies de recours. Il est toutefois possible de tenir les intermédiaires responsables des retraits injustifiés de matériel en vertu de l'article 94. De même, le blocage et le filtrage peuvent potentiellement être autorisés par la section 99 de la loi sur les transactions électroniques, qui accorde au président un large contrôle sur les fournisseurs de services en cas d'état d'urgence.²⁷ La loi sur la cybersécurité de 2020 confère également à l'Autorité de cybersécurité une large autorité pour bloquer ou filtrer des contenus

¹⁹ International Centre for Tax and Development «Ghana's new e-levy : the sour, sweet and switches so far - ICTD' (n.d.) <https://www.ictd.ac/blog/ghana-e-levy-sour-sweet-switches/> (consulté le 17 décembre 2022).

²⁰ MFWA «West Africa Freedom of Expression Monitor' (2022) https://www.mfwa.org/wp-content/uploads/2022/06/FoE-Monitor-Jan-March-2022-final_Updated-1.pdf (consulté le 17 décembre 2022).

²¹ Ambassade des États-Unis au Ghana « 2022 West Africa Media Excellence Awards - Remarks by Ambassador Virginia Palmer » (2022). <https://gh.usembassy.gov/2022-west-africa-media-excellence-awards-remarks-by-ambassador-virginia-palmer/> (consulté le 14 décembre 2022).

²² Pulse Ghana « Angry Kumericans attack and curse Twene Jonas for 'insulting' Asantehene (VIDEO) » (2021) <https://www.pulse.com.gh/entertainment/celebrities/angry-kumericans-attack-and-curse-twene-jonas-for-allegedly-insulting-asantehene/4fyvw5c> (consulté le 10 décembre 2022).

²³ Freedom House «Ghana : Freedom on the Net 2021 Country Report' (2021) <https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-net/2021> (consulté le 9 décembre 2022).

²⁴ MyJoyOnline.com «Meurtre d'Ahmed Suale : We're not happy with ongoing investigations - Family » (2021) <https://www.myjoyonline.com/ahmed-suale-murder-were-not-happy-with-ongoing-investigations-family/> (consulté le 14 décembre 2022).

²⁵ BBC « Ghana suspends High Court judges after Anas Aremeyaw Anas' film » (2015) <https://www.bbc.com/news/world-africa-34452768> (consulté le 10 décembre 2022).

²⁶ Human Rights Watch «Ghana : Submission to the Universal Periodic Review» (2022) <https://www.hrw.org/news/2022/07/14/ghana-submission-universal-periodic-review> (consulté le 14 décembre 2022).

²⁷ Research ICT Africa «Act 772 Electronic Transactions Act, 2008» (2008) https://www.researchictafrica.net/countries/ghana/Electronic-Transactions_Act_no_772:2008.pdf (consulté le 10 décembre 2022).

²⁸ CSDS Africa «Cybersecurity Act, 2020 1 Act 1038» (2020) <https://csdsafrica.org/wp-content/uploads/2021/08/Cybersecurity-Act-2020-Act-1038.pdf> (consulté le 10 décembre 2022).

²⁹ Modernghana.com «Election Petition : Judicial Service order Media Houses to delete «vengeful, incendiary, hateful and spiteful» comments against Justice» (2021) <https://www.modernghana.com/news/1064447/election-petition-judicial-service-order-media.html> (consulté le 17 janvier 2023).

en ligne sur réception d'une décision de justice.²⁸ En 2021, un incident s'est produit au cours duquel le pouvoir judiciaire a demandé le retrait de contenus en ligne.²⁹

Cette affaire a été politisée, a manqué de transparence et était disproportionnée.³⁰ En février 2021, des avocats du service judiciaire ont écrit à des médias pour leur demander de retirer du contenu que les juges de la Cour suprême jugeaient insultant. Dans cette lettre, il était indiqué que si les médias ne coopéraient pas, les avocats «prendraient les mesures nécessaires».³¹

La Ghana Journalists Association (GJA) et la Media Foundation for West Africa (MFWA) se sont opposées à cette ordonnance.³² Le juge en chef Kwasi Anin-Yeboah a fait des remarques amicales sur la situation en mars 2021, admettant le droit de la presse à critiquer le système judiciaire.³³

VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE

En 2008, la loi sur les transactions électroniques (loi 772) (ECA) a été adoptée pour réglementer les communications électroniques et les transactions associées et servir des objectifs connexes.³⁴ L'article 100 de cette loi permet au président de demander aux fournisseurs de services de télécommunications d'intercepter des communications ou de fournir des informations sur les utilisateurs dans le cadre de l'application de la loi ou de la sécurité nationale. Selon l'African Freedom of Expression Exchange, «cette disposition est problématique car elle pourrait être utilisée de manière abusive pour cibler les activités des dissidents. Pour protéger pleinement les libertés individuelles, chaque acte d'ingérence dans les communications privées et de divulgation de données personnelles doit être autorisé par le tribunal.»³⁵

La section 99 de l'ECA donne au président de larges pouvoirs sur les fournisseurs d'accès à Internet

pendant l'état d'urgence, ce qui donne à l'État l'autorité légale de restreindre la connectivité Internet et peut également fournir une autorité légale pour le blocage et le filtrage du contenu.³⁶

La Déclaration de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples stipule que «les États doivent veiller à ce que toute loi autorisant la surveillance ciblée des communications offre des garanties adéquates pour le droit à la vie privée, notamment : l'autorisation préalable d'une autorité judiciaire indépendante et impartiale; des garanties de procédure régulière; une limitation



spécifique du temps, de la manière, du lieu et de la portée de la surveillance; la notification de la décision autorisant la surveillance dans un délai raisonnable après la fin de cette surveillance; une transparence proactive sur la nature et la portée

²⁹ Modernghana.com «Election Petition : Judicial Service order Media Houses to delete «vengeful, incendiary, hateful and spiteful» comments against Justice» (2021) <https://www.modernghana.com/news/1064447/election-petition-judicial-service-order-media.html> (consulté le 17 janvier 2023).

³⁰ Freedom House «Ghana : Freedom on the Net 2022 Country Report' (2022) https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-net/2022#footnote6_ftzq3f7 (consulté le 14 décembre 2022).

³¹ Modernghana.com «Election Petition : Judicial Service order Media Houses to delete «vengeful, incendiary, hateful and spiteful» comments against Justice» (2021) <https://www.modernghana.com/news/1064447/election-petition-judicial-service-order-media.html> (consulté le 17 janvier 2023)

³² Myjoyonline.com « Judicial Service threats are assault on media freedom - GJA » (2021) <https://www.myjoyonline.com/judicial-service-threats-are-assault-on-media-freedom-gja/> (consulté le 17 janvier 2023).

³³ Myjoyonline.com «Critiquez-nous aussi violemment que vous le pouvez mais ne nous insultez pas - Chief Justice to media» (2021) <https://www.myjoyonline.com/criticise-us-as-violently-as-you-can-but-dont-insult-us-chief-justice-to-media/> (consulté le 17 janvier 2023).

³⁴ Research ICT Africa «Act 772 Electronic Transactions Act, 2008» (2008) https://www.researchictafrica.net/countries/ghana/Electronic_Transactions_Act_no_772:2008.pdf (consulté le 10 décembre 2022).

³⁵ ITWeb Africa «Ghana's mixed track record with social media regulation» (2021) <https://itweb.africa/content/lwrKx73Kao87mg1o> (consulté le 8 décembre 2022).

³⁶ Vodafone «Vodafone Law Enforcement Disclosure Report - Updated» (2015) https://www.vodafone.com/content/dam/vodcom/sustainability/pdfs/law_enforcement_disclosure_report_2015_update.pdf (consulté le 9 décembre 2022).

de son utilisation; et un contrôle efficace et un examen régulier par un mécanisme de surveillance indépendant». ³⁷ Ainsi, la section 100 de la loi sur les transactions électroniques doit être modifiée afin de prévoir des garanties adéquates pour le droit à la vie privée.

GOVERNANCE DES DONNÉES

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

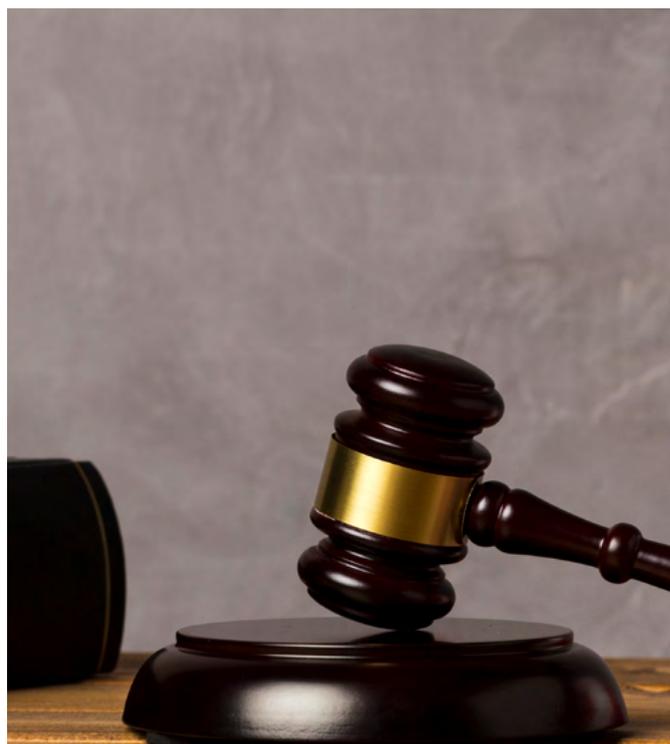
Au Ghana, la loi qui régit le traitement des données personnelles, y compris leur collecte et leur protection, est la loi ghanéenne de 2012 sur la protection des données. Pour bien comprendre comment les données sont collectées, stockées, partagées et traitées, la loi sur la protection des données doit être lue conjointement avec les règlements qui régissent la communication et l'infrastructure qui abrite les données, notamment la loi sur les transactions électroniques de 2008 et la loi sur la cybercriminalité de 2020. La loi sur la protection des données est la principale législation régissant la vie privée et la protection des données au Ghana. ³⁸ Elle utilise une approche de la protection des données fondée sur le risque, qui semble inefficace pour le Ghana en raison de plusieurs problèmes. L'approche de la protection des données fondée sur le risque a également été mise en pratique à l'échelle internationale, notamment et visiblement dans le Règlement général sur la protection des données (RGPD) européen de 2018.

L'étude 2020 menée par Caleb Tetteh Meyer à l'Université de Tilburg a identifié les problèmes juridiques et sociopolitiques de la loi sur la protection des données du Ghana. ³⁹

Parmi les problèmes identifiés par l'étude, citons l'incompatibilité de l'approche fondée sur le risque avec la protection des données au Ghana, le fait qu'elle favorise la partie dominante (les responsables du traitement des données, le gouvernement) et consacre un mode capitaliste d'économie politique, ainsi que l'absence de spécification de la nationalité des responsables du traitement des données dans la loi, ce qui rend difficile de savoir quels sont les

droits et obligations des citoyens ghanéens lorsque leurs données personnelles sont traitées en dehors du Ghana.

Compte tenu des problèmes identifiés, l'étude a conclu que l'approche fondée sur le risque est une approche mal adaptée à la législation sur la protection des données au Ghana. La section 60 de la loi permet au gouvernement d'accéder aux données personnelles des individus même sans mandat ou approbation judiciaire dans l'intérêt de la protection de la sécurité nationale. Un rapport publié par l'African Freedom of Expression Exchange mentionne que cette disposition peut être utilisée



de manière abusive par le gouvernement, qui détermine seul ce qui constitue une menace pour la sécurité nationale. ⁴⁰

En 2020, la loi sur la cybersécurité a été adoptée. Elle crée l'Autorité de cybersécurité, qui réglemente les activités de cybersécurité, encourage le développement de la cybersécurité et prévoit des questions connexes. ⁴¹ Cette réglementation élargit le pouvoir légal du gouvernement de mener des activités de surveillance, d'obliger les fournisseurs

³⁷ Commission africaine des droits de l'homme et des peuples « Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique » (2019) https://www.achpr.org/public/Document/file/English/Declaration%20of%20Principles%20on%20Freedom%20of%20Expression_ENG_2019.pdf (consulté le 1er février 2023).

³⁸ Commission de protection des données « The Protection des données Act 2012 » (2012) <https://www.dataprotection.org.gh/data-protection/data-protection-acts-2012> (consulté le 10 décembre 2022).

³⁹ Université de Tilburg « A Socio-Legal Analysis of Ghana's Protection des données Act [Master Thesis Law and Technology LLM Tilburg Law School] » (2020) <http://arno.uvt.nl/show.cgi?fid=152387> (consulté le 10 décembre 2022).

⁴⁰ ITWeb Africa « Ghana's mixed track record with social media regulation » (2021) <https://itweb.africa/content/lwrKx73Kao87mg1o> (consulté le 8 décembre 2022)

⁴¹ CSDS Africa « Cybersecurity Act, 2020 1 Act 1038 » (2020) <https://csdsafrica.org/wp-content/uploads/2021/08/Cybersecurity-Act-2020-Act-1038.pdf> (consulté le 10 décembre 2022).

de services à fournir des données et de contrôler les fournisseurs de services de cryptage, parallèlement à des modifications positives de la coordination de la cybersécurité pour la surveillance. L'article 36 charge l'Autorité de cybersécurité d'enregistrer les infrastructures d'information critiques. La directive de la Cyber Security Authority sur la protection des infrastructures d'information critiques (IIC) est entrée en vigueur le 1er octobre 2021.⁴²

En vertu de cette directive, les propriétaires d'infrastructures d'information critiques sont soumis à 15 exigences techniques et organisationnelles minimales. Ces exigences comprennent la nécessité de mettre en œuvre des mesures de sécurité physique appropriées pour la protection physique des systèmes CII et des actifs et systèmes dépendants qui leur sont associés, d'établir et de tenir à jour un registre des risques qui répertorie et profile les différents risques informatiques et cybernétiques affectant les CII désignées, et de veiller à ce que les codes sources des systèmes critiques soient conservés sous séquestre.

La plupart des problèmes identifiés dans le cadre de la protection des données sont liés aux pouvoirs juridiques accordés par la loi au gouvernement et aux responsables du traitement des données. Certains de ces pouvoirs légaux pourraient faire l'objet d'abus ou être utilisés pour violer les droits des personnes concernées ou des citoyens.

PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ LIÉES AUX IDENTITÉS NUMÉRIQUES

La Ghana Card, qui comprend des informations biométriques, est la principale méthode d'identification de tous les citoyens. Plus de 15 millions de Ghanéens ont souscrit à la Ghana Card en octobre 2021, selon l'Autorité nationale d'identification (NIA), ce qui représente 84,3 % de la population du pays âgée de 15 ans et plus.⁴³ La carte sera également liée aux cartes SIM, aux comptes bancaires, aux passeports, au registre des

naissances, au registre des décès et à l'Autorité des permis de conduire et des véhicules. En octobre 2022, 28 959 006 cartes SIM ont été liées aux cartes ghanéennes, ce qui représente 62 % des cartes SIM émises au niveau national entre le 1er octobre 2021 et le 4 octobre 2022.⁴⁴

D'après le site web de la NIA, comme l'indique le site Africa Report.com, l'incapacité de tout citoyen à établir son identité à l'avenir pourrait lui rendre la vie difficile au Ghana, puisque la politique du gouvernement vise à formaliser l'économie.⁴⁵

Bien que l'intention de la carte soit d'améliorer l'infrastructure du Ghana et de collecter des données personnelles qui peuvent être utilisées par l'État à des fins de sécurité et autres, des inquiétudes ont été exprimées quant à la sécurité des données collectées autour de la carte, et certains citoyens craignent que le gouvernement ne suive leurs activités.⁴⁶ Selon la politique de confidentialité de la NIA, il est indiqué que la NIA ne partage les informations sur les clients et autres informations personnellement identifiables qu'avec les entités gouvernementales autorisées par elle.

Et dans cette politique, la NIA assure également aux clients qu'elle maintiendra des normes et procédures de sécurité conçues pour protéger les informations des clients et autres informations personnellement identifiables. Elle affirme également qu'elle continuera à tester et à mettre à jour sa technologie afin d'améliorer sa capacité à protéger les informations des clients et les autres informations personnellement identifiables. Pour apaiser l'anxiété et les inquiétudes croissantes des citoyens, la NIA doit créer des supports éducatifs à la télévision ou dans les médias, ou encore des formations pour informer les citoyens sur la manière dont leurs informations seront sécurisées.

RÉVISION DU FONDS POUR LE SERVICE UNIVERSEL

Le fonds d'accès et de service universel au Ghana est appelé le Ghana Investment Fund for Electronic

⁴² CSA.gov.gh «Minister for Communications launches a Directive for the protection of Critical Information Infrastructure» (n.d) <https://www.csa.gov.gh/directive.php> (consulté le 9 décembre 2022).

⁴³ The Africa Report.com « Ghana : Card registration problems persist as citizens fear lack of access to services » (2022) <https://www.theafricareport.com/173142/ghana-card-registration-problems-persist-as-citizens-fear-lack-of-access-to-services/> (consulté le 10 décembre 2022).

⁴⁴ Africnews « Ghana to block all unregistered sim cards after October » (2022) <https://www.africanews.com/2022/10/18/ghana-to-block-all-unregistered-sim-cards-after-october/> (consulté le 10 décembre 2022).

⁴⁵ The Africa Report.com « Ghana : Card registration problems persist as citizens fear lack of access to services » (2022) <https://www.theafricareport.com/173142/ghana-card-registration-problems-persist-as-citizens-fear-lack-of-access-to-services/> (consulté le 10 décembre 2022).

⁴⁶ The Africa Report.com « Ghana : Card registration problems persist as citizens fear lack of access to services » (2022) <https://www.theafricareport.com/173142/ghana-card-registration-problems-persist-as-citizens-fear-lack-of-access-to-services/> (consulté le 10 décembre 2022).

Communication (GIFEC). Parmi les projets financés figurent le programme de connectivité rurale, le programme Cyberlabs et le programme de renforcement des capacités et de développement des compétences en matière de TIC.⁴⁷ Aucun rapport financier ou de dépenses de projet n'a été trouvé sur le site web du fonds. Le GIFEC a parrainé le programme Digital for Inclusion au Ghana, qui offre, entre autres, des services financiers mobiles via un système de paiement en ligne. Les femmes constituent 60% des agents locaux de la plateforme qui proposent des services.⁴⁸ Auparavant, le GIFEC soutenait également le concours MS Geek relevant du ministère de la communication en 2019 et 2020.⁴⁹

Il a été interrompu après l'édition 2020.⁵⁰ Il visait principalement à encourager davantage de filles, âgées de 13 à 21 ans, à s'aventurer dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). Des prix en espèces et en matériel ont été décernés pour les solutions technologiques les plus innovantes visant à relever certains des défis du Ghana. Les gagnants ont également bénéficié d'une formation et d'un encadrement pour développer leurs innovations.⁵¹

Quelques projets financés par le GIFEC visent à élargir l'accès et l'utilisation de l'internet par les femmes, mais il est possible de faire davantage. Bien que l'écart entre les sexes en matière d'accès à internet se soit réduit, il reste des écarts entre les sexes en matière d'accès à l'éducation et aux outils TIC pour les jeunes filles et d'accès aux opportunités et emplois de haut niveau pour les femmes dans ce secteur.⁵² Dans le Global Gender Gap Index 2021, le Ghana se classe 117e sur 156 pays et 23e en Afrique subsaharienne pour ses progrès en matière d'égalité des sexes.⁵³ Le Ghana obtient de moins bons résultats que la plupart des autres nations dans ce domaine.⁵⁴ Environ 50 % des fonds du GIFEC devraient être investis dans des projets ciblant les groupes vulnérables et marginalisés, ainsi que l'accès à l'internet, sa

qualité et son utilisation par les femmes.

ÉVOLUTION DES TIC ET DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES



STRATÉGIES D'IA

Les conversations publiques sur l'adoption de l'IA au Ghana sont peu nombreuses. Cependant, en s'associant à Google pour créer le premier laboratoire d'IA de Google en Afrique, le Ghana a commencé à légitimer l'utilisation de l'IA dans plusieurs secteurs.⁵⁵

Pour que le pays réponde aux besoins croissants de l'avancée technologique, des réglementations sur l'IA seront promulguées. En janvier 2022, lors de la célébration de la semaine de la protection

⁴⁷ Gifec « Projets - Gifec » (s.d.) <https://gifec.gov.gh/project/> (consulté le 15 décembre 2022).

⁴⁸ Fondation World Wide Web « Fonds pour le service et l'accès universels » (2018) <https://webfoundation.org/docs/2018/03/Using-USAFs-to-Close-the-Gender-Digital-Divide-in-Africa.pdf> (consulté le 14 décembre 2022).

⁴⁹ Business World Ghana « Communications Ministry launches ICT programme for girls » (2019) <http://www.businessworldghana.com/communications-ministry-launches-ict-programme-for-girls/> (consulté le 14 décembre 2022).

⁵⁰ Opportunities For Africans « MS. GEEK Ghana 2020 Competition for young Ghanaians » (2020) <https://www.opportunitiesforafricans.com/ms-geek-ghana-2020-competition/> (consulté le 14 décembre 2022).

⁵¹ MyJoyOnline.com « Ms. Geek Ghana Competition launched in Accra » (2019) <https://www.myjoyonline.com/ms-geek-ghana-competition-launched-in-accra/> (consulté le 14 décembre 2022).

⁵² MyJoyOnline.com « Dr Prince Hamid Armah : Bridging the digital divide in Ghana, encouraging girls and women in ICT » (2022) <https://www.myjoyonline.com/dr-prince-hamid-armah-bridging-the-digital-divide-in-ghana-encouraging-girls-and-women-in-ict/> (consulté le 19 décembre 2022).

⁵³ Afrobaromètre « AD573 : Amid persistent gender inequalities, Ghanaians call for Gouvernement action to bridge the gaps' (2022) <https://www.afrobarometer.org/publication/ad573-amid-persistent-gender-inequalities-ghanaians-call-for-Gouvernement-action-to-bridge-the-gaps/> (consulté le 19 décembre 2022).

⁵⁴ Afrobaromètre « AD573 : Amid persistent gender inequalities, Ghanaians call for Gouvernement action to bridge the gaps' (2022) <https://www.afrobarometer.org/publication/ad573-amid-persistent-gender-inequalities-ghanaians-call-for-Gouvernement-action-to-bridge-the-gaps/> (consulté le 19 décembre 2022).

des données à Accra, le ministre adjoint des communications et de la numérisation, Ama Pomaah Boateng, a indiqué que le Ghana allait bientôt disposer de sa propre réglementation pour guider l'utilisation de l'intelligence artificielle pour les parties prenantes.⁵⁶ The Future Society (TFS) aide le Ghana et d'autres pays africains à élaborer des stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle. En mai 2022, TFS et ses partenaires ont organisé des ateliers de consultation des parties prenantes à Tunis et à Accra pour soutenir le développement des stratégies nationales d'IA de la Tunisie et du Ghana.⁵⁷

L'IA a le potentiel d'aggraver les inégalités sociétales existantes tout en accélérant les évolutions positives dans la sphère socio-économique et politique. L'IA améliore également les secteurs industriel et technologique. Il est donc nécessaire d'établir des cadres réglementaires pour guider l'utilisation de l'IA tout en atténuant les risques.

INCLUSION DES TIC DANS LES PLANS D'ACTION OU LES STRATÉGIES NATIONALES DU GHANA

La politique des TIC pour un développement accéléré (ICT4AD), le plan directeur pour la transformation numérique adopté en 2004, a considérablement amélioré l'accès à Internet au Ghana. La réforme des TIC dans l'éducation a été lancée pour améliorer le développement des enseignants et l'enseignement supérieur par le biais d'une formation basée sur la technologie, pour promouvoir le désir et la compétence des enfants à utiliser les TIC et pour équiper les apprenants du pré-tertiaire de capacités TIC.⁵⁸

⁵⁵ Open AIR <7 Ways that African States are Legitimizing Artificial Intelligence> (2020) <https://openair.africa/7-ways-that-african-states-are-legitimizing-artificial-intelligence/> (consulté le 15 décembre 2022)

⁵⁶ MyJoyOnline.com «Ghana to develop regulation on artificial intelligence» (2022) <https://www.myjoyonline.com/ghana-to-develop-regulation-on-artificial-intelligence/> (consulté le 15 décembre 2022).

⁵⁷ The Future Society «National AI Strategies for Inclusive & Sustainable Development» (2022) <https://thefuturesociety.org/2022/04/30/policies-ai-sustainable-development/> (consulté le 15 décembre 2022).

⁵⁸ Ministère de l'éducation du Ghana «ICT In Education Reform» (n.d.) <https://moe.gov.gh/index.php/ict-in-education-reform-2/> (consulté le 17 décembre 2022).

Conclusion et Recommandations

Même si le Ghana fait des progrès considérables dans l'espace numérique en améliorant l'accès et l'infrastructure de l'internet, il est essentiel d'introduire des interventions politiques qui augmentent l'accès numérique pour les personnes handicapées. Cela est dû en grande partie à un certain nombre de facteurs, notamment le manque de fiabilité des services internet, le coût élevé des données et les problèmes de sûreté et de sécurité en ligne.

En outre, les efforts du gouvernement pour démontrer son engagement dans le secteur des télécommunications et atteindre l'objectif de transformation numérique ont, dans certains cas, créé davantage de problèmes et de malaise parmi la population. Ces activités comprennent l'acquisition de certaines entreprises de télécommunications, la promulgation de l'e-levy et la mise en œuvre de la Ghana Card.

GOUVERNEMENT	SECTEUR PRIVÉ	SOCIÉTÉ CIVILE
<p>Le gouvernement devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● effectuer une analyse adéquate de l'impact du projet ou de l'action, et les infrastructures de base nécessaires doivent être mises en place avant d'entreprendre tout projet ou action. ● assurer la mise en œuvre effective de la législation sur la protection des données. Il est louable que le gouvernement du Ghana ait promulgué certaines réglementations en matière de gouvernance des données. ● permettre des recours civils ou des contre-discours, au lieu de recourir à des sanctions pénales pour régler ce qui peut, dans certains cas, être un discours déplaisant. ● s'abstenir de harceler les médias dans l'exercice de leurs fonctions. ● éduquer le public sur les pratiques de sécurité 	<p>Les médias devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● vérifier les informations afin d'éviter la désinformation et la mésinformation. ● collaborer avec le gouvernement pour sensibiliser le public aux pratiques de sécurité numérique. ● collaborer avec l'autorité nationale d'identification pour créer du matériel éducatif à la télévision, dans les médias ou dans le cadre de formations afin d'informer les citoyens sur la manière dont les données de leur carte ghanéenne seront sécurisées. 	<p>La société civile doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La société civile et les médias devraient procéder à des analyses plus critiques des impacts de l'identification numérique dans le Sud, ainsi que des acteurs impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre

GOUVERNEMENT	SECTEUR PRIVÉ	SOCIÉTÉ CIVILE
<p>numérique.</p> <ul style="list-style-type: none">● réduire le coût des données en les rendant abordables pour tous <p>Le Parlement devrait :</p> <ul style="list-style-type: none">● revoir les lois existantes et modifier les problèmes identifiés dans ce rapport.		



www.paradigmhq.org

Droits d'auteur © 2023